

CHARTRE DE L'OLYMPIC GYM GARDANNE



Engagements du gymnaste :



1. J'arrive à l'heure aux entraînements et autres manifestations.
Je viens m'entraîner régulièrement.



2. Je respecte les règles, les gymnastes et l'autorité des entraîneurs. Les insultes et les moqueries n'ont pas leur place au club et en compétition.



3. En arrivant au gymnase, je mets ma tenue de sport, je me coiffe correctement (pas de cheveux dans les yeux), j'enlève tous mes bijoux et je viens sur les bancs attendre le début du cours.



4. Une fois engagé, je participe aux compétitions tout au long de la saison. Dans le cas contraire, mes parents devront rembourser les frais engagés.



5. Le portable est interdit dans le gymnase. Je ne quitte pas les cours sans l'autorisation de l'entraîneur.



6. J'aide les entraîneurs à mettre en place et à ranger le matériel dont je prends soin toute l'année.

Engagements des parents :



7. Je restitue le dossier d'inscription complet avant le 10 octobre de la saison en cours sans quoi l'enfant ne pourra pas être accepté.



8. Je vérifie les dates des compétitions et des autres évènements.
Je préviens rapidement l'entraîneur en cas de problème.



9. Je m'assure de la présence de l'entraîneur au début du cours et je viens récupérer mon enfant dans le gymnase.



10. Il est interdit d'entrer dans la salle de gym pendant l'entraînement.



11. Je suis là pour me faire plaisir et pour progresser !

